



Ami Assurances : Réévaluations des provisions et augmentation des fonds propres

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique et pour mieux maîtriser les risques de la branche automobile, AMI assurances a procédé à l'audit des provisions de l'ensemble des dossiers de sinistres automobiles ouverts au 31 décembre 2018 et a confié cette mission à deux cabinets indépendants.

Cette revue a permis de réévaluer à la hausse les provisions de sinistres à payer et d'améliorer les procédures de gestion et de provisionnement des dossiers de sinistres automobiles.

AMI Assurances a intégré dans ses états financiers, arrêtés au 31 décembre 2018, ces réévaluations de provisions.

Dans le même contexte, le Conseil d'Administration réuni le 06 Mars 2020 a décidé de proposer aux actionnaires de la société l'augmentation de ses fonds propres pour couvrir les besoins supplémentaires de provisions et assurer le développement de la compagnie conformément à son plan stratégique. Cette augmentation intègre :

- L'émission de titres participatifs d'un montant de 40 millions de dinars,
- L'incorporation des réserves pour un montant de 18 millions de dinars,
- Un apport en numéraire pour un montant de 92 millions de dinars.

Les actionnaires de référence (UGTT, le Groupe BNA et HBG Holding), conscients du potentiel de la société et de l'avancement de la mise en œuvre de son plan stratégique, ont validé ce plan et apporteront leur soutien à sa concrétisation

Source : WMC